



L'EMBAUCHE ET LES DROITS DES INTERMITTENTS

Règles applicables aux employeurs et protection sociale des intermittents du spectacle

Durée

2 jours (12 heures)

Tarif

780 € HT

Effectif

8-10 participants

Intervenant

Fanny Schweich

Jérôme Guyon

Dates

5 & 6 février 2025 @ DISTANCE

17 & 18 avril @ DISTANCE

14 & 15 mai @ DISTANCE

2 & 3 juillet @GHS

17 & 18 septembre @GHS

17 & 18 novembre @DISTANCE

17 & 18 décembre @GHS

Horaires

10h à 13h - 14h à 17h
soit une durée de 6 h/jour

N° d'agrément

11753874875

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous faites les contrats des intermittents ou vous préparez leurs paies.
- ✓ Vous souhaitez être rassuré sur votre pratique ou tout simplement comprendre "comment cela marche".
- ✓ Un programme de 2 jours pour se repérer dans toutes les spécificités de l'embauche et des droits des intermittents.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les règles d'embauche, la notion de CDD d'usage, le traitement du numéro d'objet
- ✓ Faire le point sur les différents types de rémunérations
- ✓ Être en mesure d'établir les contrats de travail, d'identifier tous les documents et de connaître ce régime spécifique
- ✓ Connaître les conditions d'ouverture aux droits : annexes 8 et 10, Congés Spectacles, formation continue...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques.
- ✓ Mise en pratique au travers d'exercices

PUBLIC

- ✓ Responsable ou membre du service de la paie
- ✓ Toute personne ayant en charge de l'administration d'un établissement du spectacle

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PLAN DE FORMATION

- ✓ L'environnement légal des entreprises du spectacle et de l'audiovisuel
- ✓ Les conventions collectives
 - Les différents textes dans le spectacle
 - Extension du champ d'application
 - Les professions et le régime de l'intermittence
- ✓ Les obligations à l'embauche
 - Les différents types de salariés : artistes et techniciens
 - Les différents types de contrats (CDD, CDI, CDD d'usage)
 - Les conditions d'embauche
 - La durée de travail
 - La DPAAE et la médecine du travail
- ✓ Différents modes de rémunérations
 - Le cachet
 - Les services de répétition
 - Les journées et heures de travail
- ✓ Les frais professionnels
 - Les obligations de l'employeur : indemnités et remboursement
 - Les professions ouvrant droit à abattement pour frais professionnels
 - L'abattement pour frais professionnels du point de vue contractuel
- ✓ Les conditions de travail des intermittents et l'ouverture des droits
 - Chômage : fonctionnement de l'Unedic, champs d'application des annexes 8 et 10, les heures prises en compte pour l'ouverture des droits, les heures de formation données et reçues, ouvertures aux droits, réadmission et allocation transitoire, AEM et DSM
 - Congés Spectacles
- ✓ Balayage des autres droits sociaux
 - Sécurité sociale, maladie, maternité, accident du travail
 - Formation professionnelle
 - Retraite

MOYENS D'ÉVALUATION

→ Quizz, QCM

4, rue d'Enghien
75010 Paris

T 01 53 34 25 25

M formation@ghs.fr

www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM